



Québec, Canada : Le Bloc Québécois et le «fleuron pourri» SNC Lavalin

Par [Philippe Giroul](#)

Mondialisation.ca, 29 avril 2019

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Transnationales](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#), [Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)

Le Bloc Québécois devrait-ils continuer à appuyer le Premier ministre Justin Trudeau dans son souhait de « sauver » le fleuron pourri qu'est devenu SNC Lavalin. La réponse est NON ! Résolument NON !

Pour rappel, la récente histoire de ce dit « fleuron » québécois démontre que cette firme est très loin d'être exemplaire en protection de l'environnement et au contraire, elle démontre ses grandes capacités écocidaires,... qui devraient l'assigner à La Haye pour se faire juger par la Cour pénale internationale (CPI) . L'écocide désigne le crime de destruction de ce qui est nécessaire à l'humanité pour exister. Conçu dans les années 1970, il a pris un contenu juridique, afin de criminaliser la destruction des écosystèmes. (1, 2)

Ainsi, en 2006, avant de se départir de sa division SNC TEC Lavalin au profit de l'américaine General Dynamics, elle comptait environ 1600 employés à Le Gardeur, Valleyfield, Saint-Augustin et Nicolet, au Québec, de même que dans les États américains du Connecticut, du New Jersey et de l'Indiana. Le chiffre d'affaires annuel provenant de SNC TEC représentait alors moins de 10 % du total de ses revenus annuels. SNC TEC, située à Le Gardeur, en banlieue de Montréal, fabriquait des munitions de petit, moyen et gros calibres ainsi que des produits d'entraînement Simunition, alors que sa filiale EXPRO TEC fabriquait des poudres propulsives extrudées à usage militaire et sportif. La protection de l'environnement était très loin de ses activités.

En décembre 1999, quand le gouvernement fédéral a décidé d'interdire tout tir sur le lac St-Pierre à partir du Centre d'essais et d'expérimentations des munitions à Nicolet, la compagnie a fait une tentative de s'implanter près de Parent en Haute Mauricie. Mais, fort heureusement, il n'y eut pas de suite.

De plus, en tant que dépositaire mondial de la technologie nucléaire CANDU, SNC Lavalin est le premier fournisseur d'expertise pour l'entretien et la remise en état des réacteurs CANDU dans le monde entier.

Relié à cela, la grosse problématique de la gestion éco-responsable des déchets nucléaires illustre bien la responsabilité écocidaire de cette firme. Il y a 5 ans, le gouvernement Harper a désigné SNC Lavalin pour gérer les Laboratoires Nucléaires Canadiens en partenariat avec 4 autres firmes (2 américaines et 2 anglaises) qui ont ou ont eu des démêlés avec la justice. Il y a 2 ans, ils ont monté un projet qui deviendra catastrophique s'il va de l'avant tel que planifié, soit la construction d'un énorme tumulus de 5 à 7 étages à côté de la rivière

Outaouais pour y accumuler des quantités astronomiques de déchets nucléaires de Chalk-River et d'ailleurs, produits entre autres par les CANDU's des centrales nucléaires canadiennes dont celles de Gentilly.

Même si les quelques 3 500 employés québécois ne sont pas responsables directement de ces faits, il est à souhaiter que le « Fleuron pourri » québécois déménage ses pénates ailleurs. Ses employés pourront être immédiatement recueillis par d'autres firmes d'ingénieurs... Ainsi, il n'y a aucun risque de chômage pour eux.

Yves-François Blanchette ne devrait pas faire de la politique d'émotion comme le suggère bien Anne-Cécile Robert dans son dernier livre « *La stratégie de l'émotion* » qui paralyse la réflexion et anéantit l'esprit critique.(3)

Le candidat Blanchette devrait laisser Justin Trudeau se dépêtrer tout seul dans la saga SNC Lavalin qui a été lancée par l'ancienne ministre de la justice, Mme Jody Wilson-Raybould.(4)

L'opposition à Ottawa ferait mieux de questionner le gouvernement sur ses politiques déficientes de la gestion des déchets nucléaires canadiens et insister pour que l'Ontario ferme à terme ses 20 centrales nucléaires et profiter de l'hydroélectricité québécoise, comme le Premier ministre François Legault l'a récemment suggéré au Premier ministre Doug Ford au lieu de rénover à des coûts faramineux ses centrales nucléaires qui continueront à produire des déchets nucléaires.(5)

Cela permettra ainsi de cesser de produire ces déchets nucléaires en planifiant une sortie du nucléaire qui s'appuiera sur les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et le développement d'énergies renouvelables, selon des scénarios compatibles avec la lutte contre le changement climatique comme le suggérait dernièrement Greenpeace. (6,7)

Philippe Giroul

Trois-Rivières

Notes :

1.<https://reporterre.net/Peu-a-peu-le-crime-d-ecocide-s-impose-dans-le-droit-international>

2.<https://blogs.letemps.ch/philippe-le-be/2019/03/01/valerie-cabanes-droits-de-la-nature-et-crime-decocide-doivent-etre-reconnus/>

3.<https://www.luxediteur.com/la-strategie-de-lemotion-danne-cecile-robert/>

4.<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1154560/affaire-scandale-snc-lavalin-trudeau-raybould-butts>

5.<https://www.lenouvelliste.ca/actualites/le-fil-groupe-capitales-medias/hydro-quebec-mise-encore-sur-l-ontario-b7432e364225e41a9fb4754dbb30a9c8>

6.https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2019/01/La-crise-mondiale-des-dechets-nucleaires-5.pdf?_ga=2.124506442.1757766890.1555371013-566269438.1555371013

<https://www.greenpeace.fr/espace-presse/debat-dechets-nucleaires-moment-de-verite/>

<http://www.worldbank.org/en/news/press-release/2013/04/17/world-bank-debars-snc-lavalin-inc-and-its->

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Philippe Giroul](#), Mondialisation.ca, 2019

Articles Par : **[Philippe Giroul](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca